

-----  
CABINET

-----  
**Communiqué No 02 du Ministre de la Santé**  
**et de la protection Sociale**

Dans le cadre de la surveillance des maladies à potentiel épidémique, la méningite cérébrospinale est surveillée dans tous les districts du pays en vue d'identifier les germes épidémiques récurrentes et d'apporter une réponse appropriée.

Depuis janvier 2016, des cas de méningite apparaissent dans certains districts du pays. Ainsi du 1<sup>er</sup> au 28 janvier 2016, un total 80 cas avec 8 décès ont été enregistrés sur l'ensemble du Territoire. Le district sanitaire de Dankpen est le plus touché avec 65 cas et 6 décès. Le seuil épidémique à Dankpen a été franchi dans la semaine du 18 au 24 janvier 2016. Les analyses biologiques effectuées dans le laboratoire du district orientent vers le Neisseria Meningitidis ou germe W135 comme l'agent responsable de cette épidémie. Nous avons alors sollicité l'appui des biologistes du projet de surveillance des méningites et pneumonies de Dapaong pour la confirmation des germes responsables de l'épidémie.

Face à cette épidémie de méningite à Dankpen, une équipe d'épidémiologistes est actuellement dépêchée sur place pour appuyer l'équipe locale ainsi qu'un lot de médicaments, essentiellement composé de ceftriazone injectable et des aiguilles de ponction lombaire ont été envoyés dans la région de la Kara avec priorité sur Dankpen pour la prise en charge gratuite des cas.

Le Ministre de la santé et de la protection sociale invite la population à redoubler de vigilance et à se rendre au centre de santé le plus proche devant tout symptôme.

Fait à Lomé, le 29 janvier 2016,  
Le ministre de la santé et de la protection sociale

**Professeur Moustafa MLJIYAWA**